

Pour accompagner les familles



Questionner, s'enrichir...



...pour devenir intervenant du CLER



FORMATION CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Le CLER intervient depuis soixante ans auprès des couples, et accompagne toute personne dans sa vie affective, relationnelle et sexuelle, à toutes les étapes de sa vie.

Nos formations, fondées sur l'anthropologie chrétienne, sont au service d'un accompagnement des personnes qui accueille chacun là où il en est et l'aide à trouver son propre chemin de croissance.

**Champs
d'intervention**

- **Le conseiller conjugal et familial peut exercer trois types d'activités**
 - Animation de groupes de réflexion et prévention dans l'objectif de favoriser l'autonomie et la responsabilité des personnes dans le domaine affectif, relationnel ou sexuel
 - Accueil, écoute, orientation, accompagnement des personnes dans le cadre d'entretiens individuels ou en groupe
 - Elaboration, mise en œuvre et évaluation d'actions de prévention

- **Le conseiller conjugal et familial accompagne la vie affective et relationnelle**

Education affective, relationnelle et sexuelle :

- Education affective, relationnelle et sexuelle en établissements scolaires ou foyers de jeunes
- Points écoute jeunes
- Accompagnement de parents et équipes éducatives sur les questions liées à l'EARS, conférences...

Accompagnement et soutien des couples et des familles :

- Entretiens d'aide sur la vie conjugale et familiale
- Animation de groupes de couples et de parents, conférences...
- Entretiens pré et post IVG

- **Public**

- Toute personne souhaitant devenir intervenante du CLER en conseil conjugal et familial.

- **Accès à la formation**

Avoir obtenu l'attestation de formation « Education à la Vie » et avoir déjà réalisé au moins 120h d'activités d'éducation affective, relationnelle et sexuelle en tant qu'éducateur à la vie du CLER.

Les éducateurs à la vie et conseillers conjugaux et familiaux participent à accompagner toute personne dans sa vie affective, relationnelle et sexuelle à toutes les étapes de sa vie, en réalisant des missions complémentaires.

Ils réalisent également une mission commune : l'éducation affective, relationnelle et sexuelle.

A ce titre, le CLER demande aux candidats souhaitant devenir conseillers conjugaux et familiaux du CLER de commencer leur parcours de formation par l'Education à la vie et d'avoir acquis une première expérience dans ce domaine.

A titre dérogatoire, il reste possible de candidater à la formation au conseil conjugal et familial en accès direct. Toute demande sera examinée au regard de l'âge, l'expérience et le projet du candidat.

En cas d'accès direct envisageable, celui-ci est soumis à ces conditions :

- Justifier du niveau de diplôme requis par l'arrêté du 3 décembre 2010 dans le champ médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique ou d'animation.
- Avoir 2 ans d'expérience dans ce champ au cours des 5 dernières années.
- Avoir suivi la formation « Sensibilisation à l'écoute ».

- **Inscription**

Auprès du Secrétariat du CLER - formation@cler.net

Envoyer CV et lettre de motivation avec ces éléments :

Nom, âge, situation familiale, profession actuelle, adresse, mail et téléphone

- Présentation de votre parcours personnel, professionnel, bénévole...
- Présentation de votre projet pour l'exercice du conseil conjugal et familial
- Par quel biais connaissez-vous le CLER ?
- Qu'est-ce qui motive votre choix du CLER ?

- **Coût**

Le CLER prend en charge la formation de ses futurs conseillers conjugaux et familiaux qui s'engagent à intervenir pour le CLER pendant une durée minimum de 3 ans.

Prévoir des frais d'hébergement et restauration pour les formations en sessions résidentielles.

**Public
et conditions
d'accès**

Inscription

Coût

Objectifs

• Objectifs de la formation

Permettre aux candidats d'apporter une information et une aide aux personnes :

- Acquérir une formation à l'entretien d'aide, à l'animation de réunion et de groupe de parole
- Approfondir les connaissances et la réflexion sur les thèmes spécifiquement en lien avec le conseil conjugal et familial : éducation sexuelle, relation de couple, relation parents-enfants, régulation des naissances, évolution des comportements

Pédagogie

• Pour atteindre ces objectifs, la formation se situe à 3 niveaux

- **Savoir** : formation théorique et pratique, conférences, lectures, travail personnel et de groupe...
- **Savoir-faire** : travaux de groupe et de mises en situation d'expression orale en public, animation de réunion, entretien d'aide, écoute de couple, conduite d'entretiens individuels et de couple...
- **Savoir-être** : groupes parole, dynamique de groupe, psychodrame, communication...

Formateurs

• Formateurs du parcours de formation

- La personne responsable de la formation est formée au conseil conjugal et familial
- Les formateurs et intervenants sont des professionnels qualifiés : psychologues, médecins, juristes, conseillers conjugaux et familiaux...

Evaluation

• Evaluation

Un contrôle continu évalue les acquisitions tout au long de la formation.

Deux jurys de cycle examinent le parcours de chaque apprenant, et l'autorise ou non à poursuivre :

- à l'issue du cycle 1 : vers le cycle 2
- à l'issue du cycle 2 : vers l'écrit de fin de formation.

Après l'écrit de fin de formation, le jury final examine s'il y a lieu de délivrer – ou non – l'attestation de qualification Conseil conjugal et familial.

Programme

• Contenu de la formation

La formation porte sur l'acquisition de compétences et l'apport de savoirs théoriques et pratiques dans les domaines suivants : santé, social, juridique et psychologique.

Exemples de thèmes : anthropologie, éthique de la relation d'aide, concepts de la psychanalyse, apports psychologiques sur le couple et la famille, choix amoureux et dynamique de couple, désir et plaisir dans le couple, fertilité, régulation des naissances, procréation médicalement assistée, accompagner le désir et le non désir d'enfant, IVG, l'infidélité, accompagner la séparation et le deuil, le roman familial, soutenir les parents dans leur rôle éducatif, gérer les conflits au quotidien, la communication, la jalousie dans la fratrie, violences intrafamiliales...

Déroulé

• Parcours de formation

Structurée en deux cycles, la formation permet un cheminement progressif des participants :

Prérequis : Avoir suivi le module « Sensibilisation à l'écoute »

